

# COMMUNE D'OFFWILLER



## Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

sous la présidence de Monsieur Patrice HILT, Maire

### Séance ordinaire du 9 octobre 2020 à 20h00

(convocation datée du 29 septembre 2020)

#### **Membres présents**

BLAISE Sébastien, Dominique DIFFINÉ, Christophe DOHRMANN, Pierre FLAMANT, Patrice HILT, Christian JUND, Denis JUND, Louise JUND, Gertrude LEJEALL, Fabien POGGIATO, Luc SAEMANN, Dominique SCHAEFER, Muriel WEIL.

#### **Absent(s) excusé(s) avec procuration :**

Irma HILT, Mélanie MULLER.

#### **Absent(s) excusé(s) sans procuration :**

NEANT.

#### **Absent(s) non excuse(s):**

NEANT.

#### **Secrétaire de séance titulaire :**

M. Dominique DIFFINÉ, Adjoint au Maire

#### **Secrétaire adjoint :**

Mme Esther SPACH, secrétaire de mairie

**Calcul du quorum** (par application de l'article 10 de la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 modifié par l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020) :  $15 : 3 = 5$  – *Les conseillers municipaux absents, même s'ils ont délégué leur droit de vote à un collègue, n'entrent pas dans le calcul du quorum.*

Le quorum étant atteint avec **13** membres présents à l'ouverture de la séance, le Conseil municipal peut valablement délibérer.

### 1- Approbation du Procès-verbal de la séance du 10 juillet 2020

#### **Composition :**

**Membres élus :** 15

**Membres élus en fonction :** 15

**Membres présents à l'ouverture de la séance :** 13

#### **Résultats du vote :**

Pour : 15

Contre : 0

Abstention : 0

Le maire donne lecture du Procès-verbal de la séance du Conseil municipal en date du 11 septembre 2020 qui est approuvé à l'unanimité.

## 2- Validation de recette de la Ciade – Sinistre rue des Écoles à Offwiller

<b>Composition :</b> <b>Membres élus :</b> 15 <b>Membres élus en fonction :</b> 15 <b>Membres présents à l'ouverture de la séance :</b> 13	<b>Résultats du vote :</b> Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0
---	---

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite au sinistre survenu dans la rue des Écoles à Offwiller en date du 17 septembre 2019, il y a lieu d'encaisser l'indemnisation de l'Assurance « CIADE » d'un montant de 8 475,60 euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- d'accepter la prise en charge de l'assurance la « CIADE » dans le cadre du sinistre survenu en date du 17 septembre 2020 dans la rue des Ecoles à Offwiller d'un montant de 8 475.60 euros,
- d'encaisser ladite subvention de l'Assurance la « CIADE » dans les recettes de fonctionnement à l'article 7788 du BP 2020,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer toutes les pièces à intervenir dans le cadre de cette subvention.

## 3- Approbation du rapport d'activités 2019 de la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains

<b>Composition :</b> <b>Membres élus :</b> 15 <b>Membres élus en fonction :</b> 15 <b>Membres présents à l'ouverture de la séance :</b> 13	<b>Résultats du vote :</b> Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0
---	---

Après en avoir délibéré, et conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales, le Conseil Municipal décide :

- > d'approuver le rapport d'activités 2019 de la communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains à l'unanimité.

Offwiller, le 9 octobre 2020

Le secrétaire de séance,  
Dominique DIFFINÉ.